

IDENTIFICATION

Intitulé	Conseiller(e) médico technique
Heures totales	32 HEURES
Modalités	Présentiel
Formats	Intra Entreprise, Inter Entreprise
Financements	OPCO EP - OPCO 2i - FIFPL - AGEFICE - POLE EMPLOI

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette formation permet de professionnaliser le rôle du conseiller médico-technique en lui donnant les compétences nécessaires pour accompagner les patients, assurer la mise en place des dispositifs médicaux, coordonner les interventions et garantir la conformité réglementaire. Elle vise à renforcer à la fois les compétences techniques, pédagogiques et relationnelles.

PUBLIC

- Conseillers médico-techniques en poste ou nouvellement recrutés
- Techniciens souhaitant évoluer vers une fonction de conseil et de coordination
- Collaborateurs en reconversion vers les métiers médico-techniques

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir son rôle et ses responsabilités dans le parcours de soins et au sein d'un PSDM.
- Installer, paramétrer et contrôler les dispositifs médicaux en conformité avec la prescription et la réglementation.
- Accompagner et former les patients, aidants et professionnels de santé à l'utilisation et à l'entretien des dispositifs.
- Assurer la traçabilité, la matériovigilance et le suivi réglementaire des prestations.
- Coordonner les interventions avec les prescripteurs, soignants et équipes internes.
- Contribuer à la qualité, à la sécurité et à l'amélioration continue du service rendu.

PRÉREQUIS

- Connaissance de base des dispositifs médicaux
- Aisance relationnelle et sens de la pédagogie

ORGANISATION DU MODULE

E-Learning	Classe virtuelle avec formateur	Présentiel	Moyens pédagogiques	Evaluation
/	/	32 heures	Apports théoriques et réglementaires Ateliers pratiques (installation et paramétrage de DM) Jeux de rôle (formation patient, coordination avec soignants) Études de cas et retours d'expérience	Quiz de validation des connaissances Evaluation formateur Attestation de formation

PLAN DÉTAILLÉ

CONTENU ASSOCIÉ	DURÉE
Mise en place du cadre <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des objectifs et du programme • Tour de table et recueil des attentes individuelles • Mise en action des participants 	1 heure
Module 1 – Le rôle du conseiller médico-technique <ul style="list-style-type: none"> • Missions, responsabilités et cadre réglementaire (PSDM, HAS) • Interface entre patient, prescripteur et prestataire • Posture professionnelle et éthique 	7 heures
Module 2 – Les dispositifs médicaux <ul style="list-style-type: none"> • Les principales familles de DM (respiratoire, perfusion, nutrition, insulinothérapie, mobilité, etc.) • Installation, paramétrage et mise en service • Contrôles de sécurité et traçabilité 	8 heures
Module 3 – Accompagnement du patient et de son entourage <ul style="list-style-type: none"> • Relation de confiance et pédagogie adaptée • Démonstration et explications sur l'utilisation et l'entretien des dispositifs • Gestion des situations difficiles et adaptation aux spécificités des patients 	4 heures
Module 4 – Hygiène, sécurité et matériovigilance <ul style="list-style-type: none"> • Règles de prévention et de sécurité • Détection et signalement des incidents ou événements indésirables • Procédures de désinfection et d'entretien des dispositifs 	4 heures
Module 5 – Coordination et communication <ul style="list-style-type: none"> • Relation avec les prescripteurs et les équipes soignantes • Transmission d'informations et comptes rendus • Travail en équipe pluridisciplinaire 	4 heures
Module 6 – Suivi, qualité et amélioration continue <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des outils numériques de suivi et de traçabilité • Contribution aux audits internes et à la certification PSDM • Participation à la mise en place d'actions correctives et préventives 	4 heures

SITUATION DE HANDICAP

Modalités	Référent handicap Ycare
Nous étudions chaque situation pour adapter la prestation de formation en fonction des besoins.	adrien@ycare.net

MODALITÉS D'INSCRIPTION

contact@ycare.net

05.31.61.41.71

www.ycare.net

Inscription 15 jours avant le début de la formation et jusqu'à 8 jours pour ajout d'un nouveau participant.